

Règlement communal - Echternach

Introduction d'une taxe de stationnement journalière pour touristes.

En séance du 6 juin 2016 le conseil communal de la Ville d'Echternach a pris une délibération aux termes de laquelle ledit corps a introduit une taxe de stationnement journalière pour touristes.

Ladite délibération a été approuvée par arrêté grand-ducal du 24 août 2016 et par décision ministérielle du 17 octobre 2016 et publiée en due forme.

